

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	SUFLATER09
Publication :	02/02/2026
Etablissement :	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
Lieu d'exercice des fonctions :	Faculté des Lettres
Section1 :	71 - Sciences de l'information et de la communication
Section2 :	9 - Langue et littérature françaises
Section3 :	10 - Littératures comparées
Composante/UFR :	UFR de Littérature Française et Comparée
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	02/02/2026
Date de clôture des candidatures :	23/02/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	30/01/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif:	Mahi Fouzya
N° de téléphone:	0140462974
N° de fax:	00000000000
E-mail:	lettres-drh-spe-@sorbonne-universite.fr
Dossier à déposer sur l'application :	https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr

Spécifications générales de cet appel à candidatures :**Profil appel à candidatures :**

Job profile :	Métiers de l'écrit et des médias
Champs de recherche EURAXESS :	Communication sciences -

**Les candidatures et le dépôt des dossiers sont dématérialisés et se font exclusivement
via l'application suivante : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>.
Les dossiers de candidatures saisis dans l'application ALTAIR ne seront pas examinés.**

Faculté des Lettres

Faculté des Sciences et Ingénierie

Composante : UFR de littérature française et comparée

Localisation : 1, rue Victor Cousin, 75005 Paris

Identification de l'emploi

Numéro du profil : SUFLATER09

Section(s) CNU : 71, 9, 10

Quotité :

100% / 50%

Durée du contrat :

1 an / moins d'un an

Dates du contrat : Du 01/09/2026 au 31/08/2027

Nombre de postes à pourvoir :

1

Profil

Métiers de l'écrit et des médias

Euraxess Research Field

Communication sciences

Enseignement

La personne recrutée proposera des cours d'information-communication, médias et journalisme de la licence LEMA (Lettres Edition Médias Audiovisuel).

Contact enseignement

Directeur de l'UFR de Littérature française et comparée, Jean-Christophe ABRAMOVICI : jean-christophe.abramovici@sorbonne-universite.fr.

Co-responsable de la licence LEMA, Servanne MONJOUR : servanne.monjour@sorbonne-universite.fr ; servanne.monjour@gmail.com

Recherche

La personne recrutée aura la possibilité de développer sa recherche au sein du GRIPIC, Laboratoire de recherche en sciences de l'information et de la communication du CELSA de l'UMR CELLF (Centre d'Étude de la Langue et des Littératures françaises) ou du CRLC (Centre de recherche en littérature comparée).

**Item « Projets de recherche » à renseigner par les candidates et candidats
dans le dossier de candidature**

Obligatoire **Facultatif**

Contact recherche

Pour l'information-communication, Adeline WRONA (CELSA) : adeline.Wrona@sorbonne-universite.fr ou Valérie JEANNE-PERRIER (CELSA) : valerie.jeanne-perrier@sorbonne-universite.fr.

Pour la littérature française, directrice du CELLF, Christine NOILLE : christine.noille@sorbonne-universite.fr.

Pour la littérature générale et comparée, directeur du CRLC, Bernard FRANCO : bernard.franco@sorbonne-universite.fr ; bernard.franco1@gmail.com.

Exposition aux risques professionnels

Non

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature se fait conformément au calendrier prévisionnel à l'aide du lien suivant :
<https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée selon le calendrier prévisionnel.

Pièces à produire

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par le décret modifié n°88-654 du 7 mai 1988, au format PDF

Toutes les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français

- Une copie d'une pièce d'identité recto/verso avec photo lisible : carte d'identité ou passeport en cours de validité / titre de séjour (Pour les candidats retenus d'une nationalité étrangère nécessitant une autorisation de travail, le recrutement ne sera définitif qu'à l'obtention de cette autorisation) ;
- Un CV détaillé avec liste des publications ;
- Une copie du dernier diplôme obtenu ;
- Une copie de vos contrats d'ATER et de vos autres contrats de travail de la fonction publique ;

Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de la fonction publique d'Etat et territoriale française, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-1 et 5]

⚠ Les enseignants du 2nd degré stagiaires ou titulaires entrent uniquement dans cette situation
Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une copie de l'arrêté de nomination (pour les stagiaires) ou de titularisation dans la catégorie A et du dernier arrêté d'affectation ;
- L'inscription à la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, **ou** pour les titulaires du doctorat l'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur ;
- Pour les candidats retenus : une demande de détachement pour les titulaires ou de congé sans traitement pour les stagiaires.

Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat [Art. 2-3 et 7]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une pièce attestant de votre qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans, après l'obtention du doctorat, dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche ;
- Une copie du diplôme de doctorat ou d'un titre ou diplôme équivalent.

Etudiant devant soutenir une thèse dans un délai d'un an [Art. 2-5 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum un an renouvelable une fois pour un an

- L'inscription à la préparation d'un doctorat ;
- L'attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an.

Titulaire du doctorat ou d'une habilitation à diriger les recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-6 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum d'un an renouvelable une fois pour un an

- Une copie du diplôme ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service RH qui traitera votre dossier administratif

faculté des Lettres	lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr
faculté des Sciences et Ingénierie	sciences-drh-gestioncoEC@sorbonne-universite.fr